



Communiqué de presse

Trophées Fairtile pour une commande publique équitable : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2024

Max Havelaar France lance la 2^{nde} édition des seuls trophées qui récompensent collectivités engagées en faveur d'une commande publique équitable

Après le succès de la première édition, Fairtile lance sa deuxième édition des Trophées de la commande publique équitable : les trophées seront remis à l'occasion du Salon des Maires en 2024 ! Alors que les produits équitables, y compris d'origine France, sont intégrés au 50% de produits durables demandés aux collectivités depuis la loi Egalim 2, Max Havelaar France tient à remercier et mettre en lumière les acheteurs publics qui se sont emparés du sujet, respectent cette ambition, voire pour beaucoup, vont au-delà.

Afin de récompenser et valoriser les collectivités et personnalités les plus avancées et engagées dans la juste rémunération des agriculteurs au travers de l'achat de produits alimentaires ou de coton issus du commerce équitable : l'ONG et ses partenaires ont imaginé les trophées Fairtile !



Les trophées Fairtile récompensent depuis deux ans les acteurs publics engagés dans la transition écologique et sociale au travers de l'achat de produits alimentaires ou de coton issus du commerce équitable (filières internationales et/ou filières équitables françaises) destinés à la restauration collective ou aux uniformes des agent.e.s.

Ce concours est gratuit et les candidatures ouvertes à l'ensemble des collectivités, établissements et services de l'Etat soumis au code de la commande publique (collectivités territoriales, CROUS, CHU, caisses des écoles...).

Il porte sur l'ensemble des produits qui sont labellisés par un des labels conformes à la loi française, issus de toutes les filières (bananes, chocolat, produits laitiers, céréales, coton...)

Huit catégories de prix sont prévues :

- Offre équitable la plus diversifiée
- Filière Stratégique (cacao et/ou lait)
- Sensibilisation des publics
- Trophée spécial du jury
- Approvisionnement équitable origine France
- Démarche territoriale de juste rémunération
- Innovation
- Personnalité de l'achat public équitable

"L'achat public équitable dans les cantines répond à une attente claire des Français, même en période d'inflation : 90% des parents souhaitent une obligation d'approvisionnement des cantines scolaires en produits durables et de qualité¹¹. D'autant plus que cela contribue directement à une meilleure rémunération des agriculteurs, d'ici et d'ailleurs,. La crise agricole que nous avons connue en début d'année nous a également montré que c'est un enjeu essentiel pour de nombreux consommateurs ; Il est donc normal que les acheteurs publics se saisissent du sujet ! explique Blaise Desbordes, directeur général de Max Havelaar France. Notre rôle à nous, acteur du commerce équitable, est de les soutenir dans leurs initiatives, et de les en remercier, en particulier à travers des événements comme les trophées Fairtile".

Tout savoir sur les Trophées Fairtile

- Pourquoi candidater ? Pour valoriser l'engagement et les initiatives de votre collectivité en faveur du commerce équitable.
- Le jury sera constitué de personnalités expertes du secteur de la restauration collective, notamment des représentant.e.s d'Agores, du réseau Restau'Co et de l'Observatoire des Achats Responsables (OBSAR).
- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2024 : pour candidater, il vous suffit de répondre à un rapide questionnaire.
- A la clé, les lauréats pourront réaliser une visite dans une coopérative équitable !

Retour sur les premiers lauréats des Trophées Fairtile en 2023 !



Dans le cadre de la première édition des Trophées Fairtile, de nombreuses démarches engagées et innovantes ont été mises en lumière. La remise des prix a eu lieu lors du salon des maires et des collectivités territoriales en novembre 2023.

Ont été distingués :

- Trophée Spécial du jury : un pourcentage exceptionnel de produits équitables dans les cantines – Ville de Bordeaux
- Offre équitable la plus diversifiée : ex-aequo Département de la Dordogne et Ville de Romainville (93)
- Approvisionnement équitable d'origine France – Ville de Marseille
- Acteurs pionniers : des engagements historiques à Mouans-Sartoux (06) et à la Caisse des Écoles de Paris 9 ème
- Innovation 2023 : des briquettes de lait français et arômes du Sud labellisées Max Havelaar – Paris 20e
- Sensibilisation des publics : transmettre les bons réflexes – Lycée de Saintes
- Démarche territoriale de juste rémunération - Meilleurs Espoirs - Région Occitanie, Département Isère, villes de Rennes, Lyon et Clermont-Ferrand
- Trophée Filière Coton : des uniformes éthiques – Ville de Paris

À propos de l'association Max Havelaar France

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteur.rice.s et travailleur.euse.s défavorisé.e.s. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

Plus d'informations sur www.maxhavelafrance.org

¹[Baromètre de la transition alimentaire 2022](#), Opinion Way